

CRÉDITS ECTS 5		VOLUMEHoraire 60 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département économique de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Marie GERARD	ENSEIGNANTS INTERVENANTS François CRISPEELS Marie GERARD

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IE-Droit	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'unité d'enseignement fait partie du programme, B1.

Elle contribue au profil d'enseignement de Bachelier en Droit en développant plus particulièrement les acquis d'apprentissage terminaux suivants :

S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

- Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité

Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe

- Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation
- Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion.

Compétences génériques liées aux enjeux des transitions

- Identifier une ou plusieurs situations problématiques relatives aux enjeux de la transition (sensibilisation)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Expression française

- Appliquer les règles d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation afin de rédiger des phrases adéquates
- Rédiger des textes cohérents, structurés et efficaces
- Connaître, comprendre et utiliser des termes de vocabulaire d'un niveau de langue soutenu et du vocabulaire juridique
- Appliquer des stratégies de recherche d'information, analyser et évaluer de manière critique les résultats selon les critères de la recherche documentaire
- Appliquer des méthodes de traitement de l'information et rédiger une reformulation sous forme de compte-rendu ou de synthèse
- Rédiger des écrits professionnels adéquats (mails, courriers, rapports, documents spécifiques...), en s'adaptant à son interlocuteur
- Elaborer et présenter un exposé oral en public (sans interactions)

Logique et argumentation

- Au sein du langage courant et juridique (et dérivés : politique, administratif, ...) capacité d'identifier les procédés logiques et argumentatifs fondamentaux, de juger de leur bonne application, de les appliquer correctement.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'UE Communication (DR141, bloc 1B) vise à donner à l'étudiant en droit les bases d'une communication écrite et orale professionnelle ainsi qu'une rigueur de raisonnement indispensable à la pratique juridique.

Par l'activité Expression française, l'étudiant apprend à maîtriser l'orthographe, la syntaxe, la ponctuation et le vocabulaire, à rechercher et traiter l'information de façon critique, à reformuler des contenus sous forme de compte-rendu ou de synthèse, et à rédiger des écrits professionnels (mails,

courriers, rapports) ainsi qu'à présenter un exposé oral.

Par l'activité Logique et argumentation, il développe sa capacité à identifier et appliquer les procédés logiques fondamentaux du raisonnement (syllogismes, implications, contradictions, etc.) et à mobiliser diverses stratégies d'argumentation (déontique, conséquentialiste, procédurale, etc.) transposables au langage juridique et administratif. L'UE contribue ainsi aux acquis d'apprentissage terminaux liés à l'insertion professionnelle (résolution de problèmes complexes avec méthode et rigueur) et à la communication (vulgarisation des données juridiques, présentation de solutions argumentées en droit et/ou en gestion).

CONTENU

Expression française

- 1. Introduction : l'expression et la communication
- 2. Vocabulaire
- 3. Expression écrite
- 4. Recherche et traitement de l'information
- 5. Reformulation de l'information
- 6. Communication professionnelle
- 7. Expression orale
- Le détail des contenus est disponible sur Moodle.

Logique et argumentation

- Raisonner : logique ancienne et logique moderne des propositions (qualification, quantification, conversion, contradiction, contrariété, inférences, syllogismes, conjonction, disjonction, implication, équivalence, dilemme, paradoxes)
- Argumenter : les différentes stratégies d'argumentation éthique : déontique, procédurale, conséquentialiste, essentialiste, conformiste, narrative, vertueuse.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Expression française

- Dictionnaires et grammaires de base
- Autres sources mentionnées dans les syllabus et slides

Logique et argumentation

- Hottois G, Penser la logique, De Boeck, 1990
- Thiry P, Notions de logique, De Boeck, 1993

Ces deux ouvrages sont disponibles à la bibliothèque du département

- Lucas T et al, Initiation à la logique formelle, De Boeck, 2014
- Vernant D, Introduction à la logique standard, Flammarion, 2011
- Carroll L, Logique sans peine, Hermann, 2001
- Lepage F, Eléments de logique contemporaine, Presse univ. de Montréal, 2010
- Blackburn P, Connaissance et argumentation, Erpi, 1992
- Duparc J, La logique pas à pas, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2016

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ADRN1012A — Expression française	Syllabus, slides et autres supports déposés sur Moodle ; Application Projet Voltaire
ADRN1012B — Logique et argumentation	Exercices, illustrations, corrigés, diaporamas (moodle).

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ADRN1012A — Expression française	36 h	Français	Français
ADRN1012B — Logique et argumentation	24 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
--------------------------	--

ADRN1012A — Expression française	Exercices de remise à niveau, renforcement et drill via le Projet Voltaire (outil en ligne de formation à la maîtrise de l'orthographe et de l'expression) Exposés théoriques, analyse de supports (écrits, vidéos) et exercices d'application Travaux individuels, auto-correction et correction par les pairs Exercices de recherche et de critique documentaire Constitution d'un portfolio par l'étudiant (exercices de rédaction durant l'année) sur lequel certains exercices sont corrigés
ADRN1012B — Logique et argumentation	Exposés théoriques concis, exercices nombreux, applications sur base d'exemples réels.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Les deux activités d'apprentissage sont complémentaires, l'AA Expression française pèse pour 60% et l'AA Logique et argumentation pour 40%. Expression française (3 crédits, 36 heures) développe la maîtrise de la langue écrite et orale nécessaire à une communication professionnelle rigoureuse, tandis que Logique et argumentation (2 crédits, 24 heures) développe la capacité à raisonner et à argumenter de façon structurée. Ces deux dimensions - qualité de l'expression et rigueur logique - se renforcent mutuellement au service des acquis d'apprentissage terminaux de communication et de résolution de problèmes complexes visés par l'UE.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée : non.

L'UE regroupe 2 activités d'apprentissage évaluées selon la pondération suivante au sein de l'UE : Expression française (60 %), Logique et argumentation (40 %).

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

L'évaluation n'est pas intégrée : chaque activité fait l'objet d'une évaluation distincte, pondérée ensuite à 60-40% pour former la note globale de l'UE.

Pour Expression française, la note résulte au Q1 (septembre-janvier), d'interros et d'examens et représente 40% de la note de l'UE. Au Q2 (février-juin), la note résulte d'un travail, d'une interro et d'un examen d'expression écrite et représente 20% de la note de l'UE ;

En seconde session, un seul examen porte sur la matière de Q1 et Q2 et représente 60% de l'UE.

Pour Logique et argumentation, la note repose sur un examen écrit (QCM et questions à réponses courtes avec pénalités négatives) pondéré à 100%, tant en février-juin qu'en seconde session.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ADRN1012A — Expression française	Septembre-Janvier - Interros : Test de vocabulaire + Travail de recherche documentaire, pondération : 15% Septembre-Janvier - Examens : Test orthographique + Examen d'expression écrite, pondération : 85% Février-Juin - Travaux : Présentation orale, pondération : 15% Février-Juin - Interros : Test de vocabulaire, pondération : 15% Février-Juin - Examens : Examen d'expression écrite - Analyse de textes et rédaction d'un écrit professionnel, pondération : 70% Deuxième session - Examens : Test orthographique (30% - seuil de réussite mentionné en remarque) + Examen d'expression écrite (70% - Recherche, traitement et reformulation de l'information, un seul examen pour Q1 et Q2), pondération : 100% <i>Pondération en % par rapport au total. Etant donné que l'orthographe constitue un acquis d'apprentissage incontournable, il est obligatoire d'atteindre 70% lors du test orthographique pour obtenir la moyenne. Dans le cas contraire, la note pour le test sera de 0/20. Au delà de 70% de réussite, la note sera calculée selon un tableau de correspondance disponible sur Moodle (70%=10/20, 100%=20/20). Un test dispensatoire en orthographe est également prévu début décembre (seuil de réussite pour être dispensé : 70%). Langue d'évaluation : français.</i>
ADRN1012B — Logique et argumentation	Février-Juin - Examens : Examen écrit, pondération : 100% Deuxième session - Examens : Examen écrit, pondération : 100% <i>Pondération en % par rapport au total. QCM, questionnaire à réponses courtes, pénalités négatives. Langue d'évaluation : français.</i>

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.